



MAIRIE DE CARNAC
Place de la Chapelle B.P. 80
56341 CARNAC CEDEX
02.97.52.06.86
accueil@carnac.fr

RESERVATION

D'un

VÉHICULE

DATE et HEURE du début de la réservation :

DATE et HEURE de fin de la réservation :

Demande à effectuer au minimum 45 jours à l'avance

Nom de l'association :

Nom du demandeur :

Nom du conducteur :

Adresse :

Tél :Mail :

OBJET DU DEPLACEMENT :

- Les clés sont à retirer puis à redéposer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public.

- Le demandeur doit remettre, au service de réservation en mairie **une attestation d'assurance couvrant les risques encourus**, à la signature du présent acte de réservation, ainsi qu'une photocopie du permis de conduire du conducteur du véhicule.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue d'une réservation de salle et ou de matériel. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de deux ans révolus.

La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le service accueil auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation.

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.

VU POUR ACCEPTATION

A....., le.....20.....

Signature du demandeur

BON POUR RESERVATION DEFINITIVE

A Carnac, le.....20.....

Pour le Maire, l'Adjoint(e) Délégué(e)

-Fiche à retourner à la Mairie de CARNAC, complétée et signée.